



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

## La FHF dénonce les mensonges des cliniques privées

**Paris , le 08 septembre 2011**

Depuis plusieurs semaines, la fédération des cliniques lucratives multiplie les attaques contre l'hôpital public, accusé de bénéficier d'une situation privilégiée.

La Fédération hospitalière de France suppose que cette agressivité permanente est moins motivée par la recherche de l'intérêt général que par le souci de défendre les profits réalisés par les cliniques privées, alors que leurs parts de marchés en médecine, chirurgie et obstétrique ne cessent de baisser depuis 2005.

La FHF rappelle que, contrairement aux hôpitaux publics, de nombreuses cliniques privées ont bénéficié de subventions en capital qui ont eu pour résultat d'enrichir leurs actionnaires aux frais du contribuable.

La FHF dénonce ces attaques de mauvaise foi qui démontrent une fois de plus la méconnaissance totale des contraintes du service public hospitalier. Faut-il rappeler que les hôpitaux publics assument des missions d'intérêt général qui ne sont absolument pas financées, comme le maintien de capacités de réponse aux crises sanitaires ? De même soignent-ils tous les patients, même ceux dont les pathologies ne sont pas rentables. Quelle entreprise privée accepterait cette situation ?

La FHF regrette que la fédération des cliniques commerciales puisse feindre d'ignorer ces éléments connus de tous, en laissant croire qu'hôpitaux et cliniques sont soumis aux mêmes contraintes. Elle ne doute pas que les Français et leurs représentants sauront rétablir la vérité, et qu'une action déterminée pourra être menée lors du débat budgétaire pour engager une évaluation rigoureuse de la pertinence des actes médicaux, seule voie permettant de limiter les dépenses publiques sans nuire à l'équité et à la qualité des soins.

---

[Retour à la liste](#)

[Communiqué suivant >>](#)